

DECISION DU MAIRE

*Acte
Administratif
N° 2024/057*

*Décision portant
attribution du marché
public de travaux de
rénovation des toitures
terrasses de l'école
Louise Michel*

Nous, Christophe PILCH, Maire de Courrières,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et
notamment l'Art. L.2122-22 alinéa 4,*

*Vu la délibération n° 20/21 du Conseil Municipal en date
du 23 mai 2020 et notamment l'alinéa 3,*

*Vu le Code de la Commande Publique et notamment
l'article R2123-1-1°,*

*Considérant la consultation non allotie mise en œuvre par
la commune pour les travaux de rénovation des toitures
terrasses de l'école Louise Michel,*

Vu l'analyse des offres réalisée par les services municipaux,

DECIDE

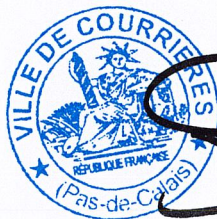
*ARTICLE 1er : Le marché public de travaux de « rénovation des toitures
terrasses de l'école Louise Michel » n° 202312 est attribué à la société
ETANDEX sise à Fretin (59273), pour un montant de 80 263,19 € HT, soit
96 315,83 € TTC.*

*ARTICLE 2 : Les dépenses seront inscrites aux budgets correspondants et
le Conseil Municipal sera informé de la présente décision dès la prochaine
réunion de l'Assemblée. Le présent acte sera publié au recueil des actes
administratifs de la commune ce jour.*

Fait à Courrières, le

12 MARS 2024

Le Maire,



Christophe PILCH.

Voies et délais de recours : Toute personne qui désire contester cette décision peut, soit saisir le Tribunal Administratif de Lille d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de la publication de l'acte, soit saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite). Dans les deux cas, le contestataire devra rédiger dans le délai imparti une lettre comportant ses nom, prénom et adresse, et accompagnée d'une copie de la décision contestée et exposant les motifs du recours, sous pli recommandé avec accusé de réception.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/03/2024

Application agréée E-legalite.com